

**CIRCONSCRIPTION DE FES
ORDONNANCEMENT DE FES VILLE****AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

L'ordonnateur liquidateur des Douanes et Impôts Indirects à Fès – Ville procédera à la vente aux enchères publiques de diverses marchandises saisies, devenues propriété de l'administration.

La vente aura lieu à partir du 22/06/2016 à 10 h selon le calendrier suivant :

DATE DE VENTE	LIEUX DE VENTE	LOTS N°
22/06/2016 à 10h 00	Magasin de la Circonscription Douanière de Fès – sis route de Sefrou	Lots : diverses marchandises

Les lots peuvent être visités aux lieux de vente, ci – dessus, tous les jours ouvrables de 8h30 à 16h 30 .

CONDITIONS DE LA VENTE

Les offres sont faites verbalement sur les lieux de la vente.

- Les enchérisseurs désirant participer à la vente aux enchères publiques doivent déposer au préalable **un chèque certifié d'un montant de 50.000,00 dhs** libellé au nom de Monsieur le Receveur des Douanes à Fès ville .

- La vente sera consentie à l'enchérisseur le plus offrant retenu par l'Administration.

- Aucune réclamation ne sera admise pour quelque cause que ce soit notamment pour défaut de qualité.

-Les paiements seront effectués immédiatement après adjudication, au comptant (en espèce ou par chèque certifié) à défaut de quoi les lots seront remis en vente selon la procédure de folle en enchère conformément aux dispositions légales en vigueur .

- Les lots payés doivent être enlevés immédiatement.

- Nonobstant les frais de magasinage en vigueur, les marchandises adjudgées et non retirées demeurent aux risques des adjudicataires, leur détérioration, altération, ou déperdition ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause.

- Les enchérisseurs doivent être munis de leur carte d'identité nationale, faute de quoi l'offre sera rejetée.

-Les enlèvements sont effectués à la charge des acquéreurs.

- Toute Cession à des tiers par l'acquéreur des articles doit obligatoirement être couverte par la délivrance d'une facture établie en bonne et due forme , tirée d'un facturier dont les souches doivent être conservées pour être présentées à toute réquisition du service des douanes .

A Fès le : 14/06/2016

L'ORDONNATEUR LIQUIDATEUR :

H.HOSNI

**CIRCONSCRIPTION DE FES
ORDONNANCEMENT DE FES VILLE****AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

L'ordonnateur liquidateur des Douanes et Impôts Indirects à Fès – Ville procédera à la vente aux enchères publiques de diverses marchandises saisies, devenues propriété de l'administration.

La vente aura lieu à partir du 22/06/2016 à 10 h selon le calendrier suivant :

DATE DE VENTE	LIEUX DE VENTE	LOTS N°
22/06/2016 à 10h 00	Magasin de la Circonscription Douanière de Fès –sis route de Sefrou	Lots : diverses marchandises

Les lots peuvent être visités aux lieux de vente, ci – dessus, tous les jours ouvrables de 8h30 à 16h 30 .

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance des modalités et conditions de la vente auprès des bureaux des douanes ou en consultant le site Internet de cette administration à l'adresse : www.douane.gov.ma/web/guest/ventes-aux-encheres-publiques

A Fès, le 14/06/2016

L'ORDONNATEUR LIQUIDATEUR :

H.HOSNI

